

Annexe 1

**Demande d'équivalence entre le BEES 1° option
et le DE JEPS spécialité mention**

Attestation d'activités professionnelles ou bénévoles

Je soussigné(e) Mme, Mle ou M. :

Qualité :

Certifie que Mme, Mle ou Monsieur :

Né(e) le :..... à : (ville et département)

Demeurant à :

Commune : code postal :.

a exercé les fonctions de :

du :..... au :

Pour une durée totale de :

(volume horaire, saison sportive à voir sur annexe 2 en fonction du diplôme demandé)

Nom et adresse de la structure :

Cachet de la structure et signature lisible du responsable :

Fait à

Le

**Visa de l'autorité compétente désignée dans l'arrêté (voir annexe 2)
(signature et cachet)**

Vu

Le

Ou à défaut

Visa du CTS de la discipline ou du Président de Ligue

Vu

Le

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques (code pénal, article 441-1)